



Grand Orb

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LANGUEDOC

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ANNEE 2020

Rapport établi conformément à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets

Table des matières

I.	PRESENTATION COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND ORB	1
	LE TERRITOIRE	1
	POPULATION	2
II.	ORGANISATION DU SERVICE GRAND ORB ENVIRONNEMENT	3
	ORGANISATION DU SERVICE	3
	Les equipements	3
	Le parc de vehicules	3
	Les infrastructures	3
	LA COLLECTE	5
	Les ordures menagères et le tri sélectif	5
	Le verre	5
	Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)	5
	La fréquence de la collecte :	5
	LE TRAITEMENT DES DECHETS	5
	Les ordures menagères résiduelles :	5
	La collecte sélective :	5
	Le verre	6
	Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)	6
	Les Déchèteries :	6
	Les biodéchets	6
	INVESTISSEMENTS / PARC MATERIEL	8
	L'achat de vehicules :	8
	La modernisation des déchetteries/quai de transfert :	8
	Equipement de collecte :	8
	Centre de tri SPL :	8
III.	INDICATEURS TECHNIQUES ET PERFORMANCES	9
IV.	LES ACTIONS DE PREVENTION	10
	UNE POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE AMBITIEUSE	10
	L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI	10
	COMMUNICATION	11

SENSIBILISATION _____	12
Les scolaires _____	12
Le grand public _____	13
VALORISATION DES DECHETS _____	13
La promotion du compostage _____	13
V. ETATS FINANCIERS _____	15
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT _____	15
Dépenses globales par secteur d'activités _____	15
Coût du transport / traitement par secteur et opérateur : _____	15
Les charges de personnel _____	16
RECETTES DE FONCTIONNEMENT _____	16
Répartition des recettes de fonctionnement _____	17
Détail des reprises et soutiens par matériaux _____	17
Détail des aides et soutiens des éco-organismes _____	18
INVESTISSEMENTS 2019 _____	18
VI. PERSPECTIVES POUR 2021 _____	19
Collecte _____	19
Installations / Bâtiments _____	19
Prévention - Communication – Animation _____	19
Etude _____	19

I. PRESENTATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND ORB

LE TERRITOIRE

Située au cœur du territoire rural et montagneux des Hauts Cantons Héraultais dans le nord-ouest du département de l'Hérault, la Communauté de Communes Grand Orb regroupe 24 communes d'une population totale de 21 000 habitants. Cette communauté nouvellement créée au 1^{er} Janvier 2014 résulte de la fusion de 3 petites communautés de communes et de 3 communes isolées dont Bédarieux, sa ville centre.

Cette région s'est développée principalement le long de la vallée de l'Orb au pied des Cévennes où nous retrouvons les principales communes du territoire à savoir : Bédarieux, Lamalou-Les-Bains, Hérépian, la Tour sur Orb et le Bousquet d'Orb. La majeure partie de cette communauté s'inscrit dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles regroupant 100 communes de l'Ouest-Hérault.

Bédarieux est la ville centre de ce bassin de vie et représente à elle-seule 6 453 habitants. Elle est située à 30 minutes de Béziers et à 1h10 de Montpellier.

Malgré les difficultés économiques et sociales, Grand Orb se caractérise par sa vitalité, son dynamisme et son inventivité. Ce territoire est, aujourd'hui, totalement autonome en énergies renouvelables grâce à ses installations éoliennes, à ses barrages hydrauliques et ses parcs photovoltaïques.

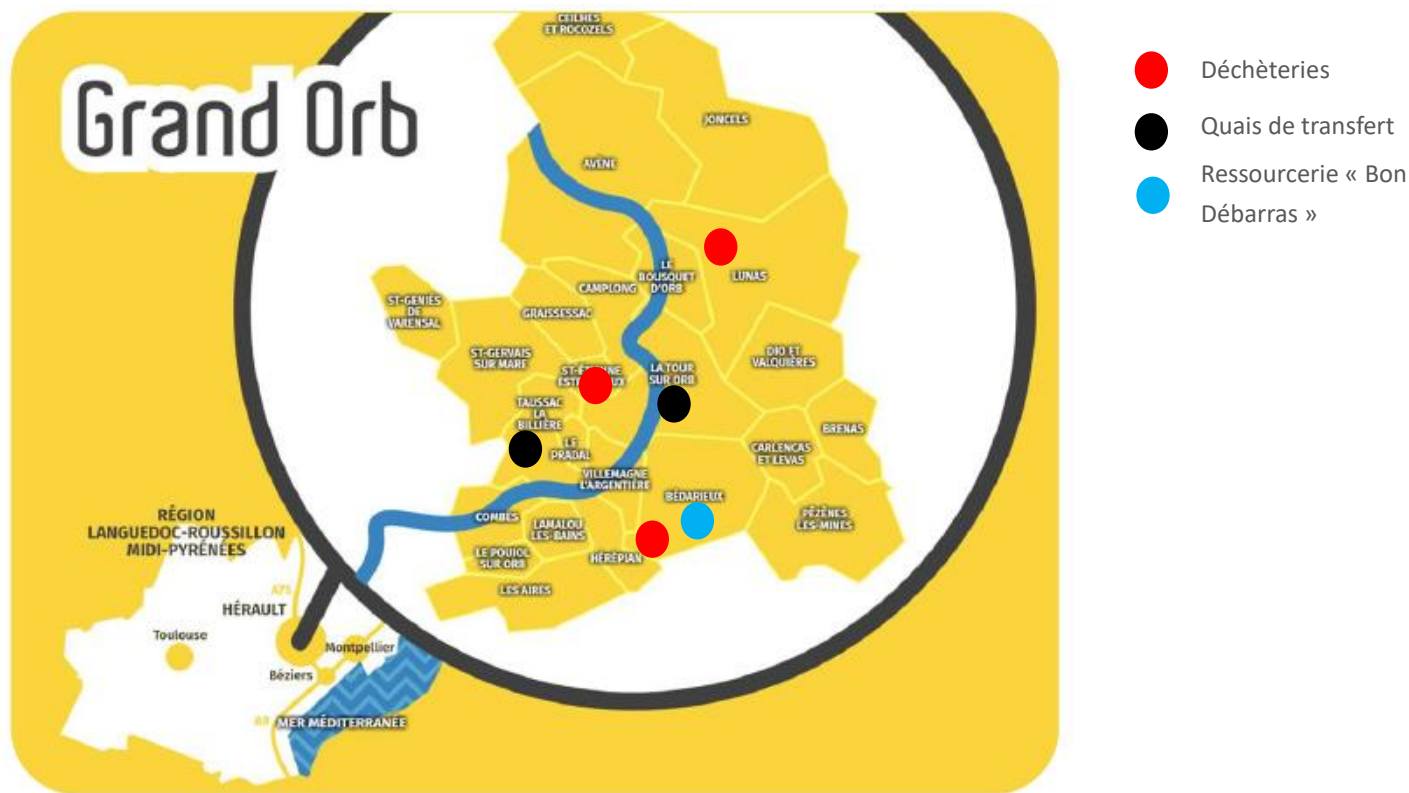


Unique par sa notoriété en matière de santé et de thermalisme, avec des entreprises de renommée internationale : les Laboratoires Pierre Fabre et son centre thermal d'Avène pour la dermocosmétique, la Chaîne thermale du Soleil à Lamalou-les-Bains spécialisée dans le traitement des rhumatismes et des maladies neurologiques, la clinique STER, numéro 1 français dans la prise en charge en rééducation des affections Grands brûlés.

Cette vitalité économique trouve aussi sa traduction avec des entreprises comme Paul Boyé Technologies, un des leaders mondiaux dans la fabrication de vêtements de protection haute technologie pour la défense et la sécurité civile, et la Vernière, reconnue meilleure eau minérale gazeuse naturelle au monde.

C'est autour de ces quelques entreprises florissantes et de ses atouts environnementaux que Grand Orb essaye d'insuffler une politique ambitieuse de relance économique et faire de cette communauté un territoire riche et équilibré, respectueux de son environnement et des hommes et femmes qui y habitent.

POPULATION



D'une superficie de 460 km², la Communauté de Communes Grand Orb dénombre une population munipale de 20176 habitants (INSEE, 2018) composée comme suit :

Commune	Pop.	Commune	Pop.	Commune	Pop.
Les Aires	602	Combes	329	Le Pujol sur Orb	1045
Avène	280	Dio et Valquières	147	Le Pradal	332
Bédarieux	5771	Graissessac	632	Saint Etienne Estréchoux	254
Brenas	54	Hérépian	1522	Saint Gèniès de Varsenal	212
Le Bousquet d'Orb	1585	Joncels	299	Saint Gervais sur Mare	862
Camplong	232	Lunas	663	Taussac la Billière	451
Ceilhes et Rocozels	326	Pézènes les Mines	239	La Tour sur Orb	1281
Carlencas et Levas	131	Lamalou les Bains	2508	Villemagne l'Argentière	419

Les données de population sont issues du recensement de 2018.

II. ORGANISATION DU SERVICE GRAND ORB ENVIRONNEMENT

ORGANISATION DU SERVICE

Compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, la Communauté de Communes Grand Orb dispose depuis sa création en 2014 d'un service de collecte géré en régie. Ce service est intercommunal depuis de nombreuses années, en effet, il était auparavant géré par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (Sictom) de la Haute Vallée de l'Orb.

Le service de collecte nommé « Grand Orb Environnement » est composé d'un peu plus de 35 agents répartis sur les missions de collecte, d'accueil en déchèteries, de transport des déchets et d'entretien du parc matériel. La gestion administrative du service est effectuée par 4 agents.



LES EQUIPEMENTS

Le lieu de garage des véhicules et les services administratifs sont installés dans un grand bâtiment situé au Fraïsse, sur la commune de la Tour sur Orb.

Une grande partie de la collecte des déchets est réalisée en régie, le traitement est réalisé entièrement par des prestataires (cf. détail dans les paragraphes suivants).

Le parc de véhicules

Le service dispose de :

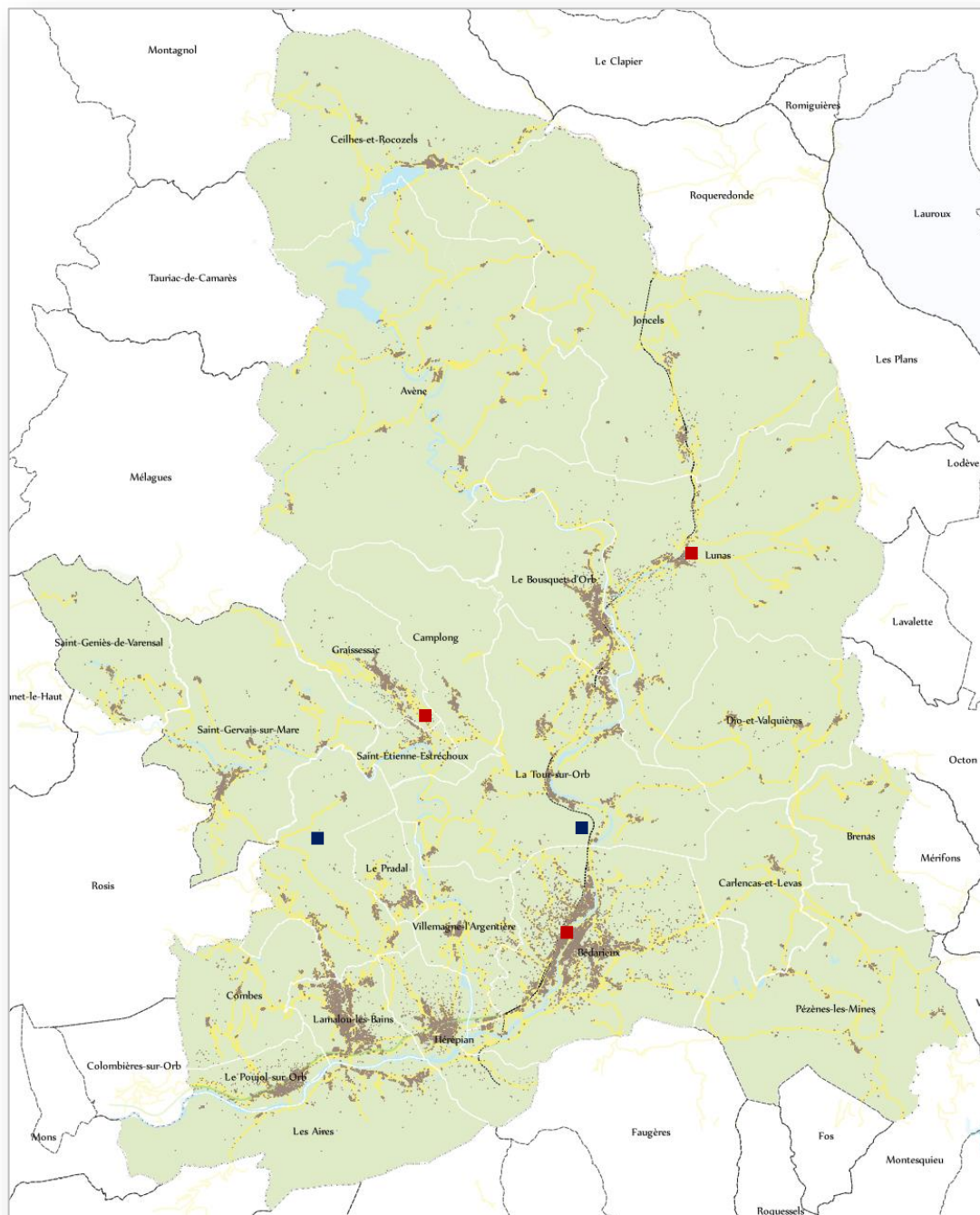
- 8 camions bennes,
- 2 camions volants,
- 4 camions polybenne pour les transports de déchets,
- 1 camion grue pour la collecte des bornes enterrées et des colonnes à verre,
- 4 tractopelle (2 en déchetterie et 2 aux quais de transfert) pour optimiser les bennes,
- 30 bennes.



Les infrastructures

Le service dispose de deux quais de transfert : l'un à Taussac la Billière et l'autre au Fraïsse, commune de la Tour sur Orb.

Le territoire est couvert par trois déchetteries situées à Bédarieux, Lunas et Saint Etienne d'Estrechoux. Elles accueillent gratuitement les particuliers (cf carte ci-dessous). Les entreprises et autres professionnels sont également accueillis sous réserve d'une inscription préalable et de la remise d'un ticket au gardien à chaque passage. Leur dépôt est limité à 1 m³ et 1 voyage par semaine.



■ Déchetteries ■ Quais de transfert

LA COLLECTE

Les ordures ménagères et le tri sélectif

Les déchets ménagers et les emballages recyclables sont collectés en régie. Le dispositif de collecte le plus fréquent est le conteneur individuel en porte à porte ou en point de regroupement de bacs (environ 20 000 bacs en place). Les ordures ménagères sont collectées dans des conteneurs à couvercle bordeaux et le tri sélectif dans des bacs jaunes. Le territoire depuis cette année des bornes enterrées dans certains quartiers des communes de Bédarieux et Lamalou-les-Bains.

Le verre

Le verre est également collecté en régie dans les 165 colonnes d'apport volontaire mises en place à des endroits stratégiques dans chaque commune.

Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)

Une vingtaine de bornes TLC accueillant le textile, le linge et les chaussures sont installées sur le territoire.

La fréquence de la collecte :

Le territoire est couvert par 27 tournées hebdomadaires (17 pour les OM et 10 pour le tri). Elles sont effectuées du lundi au samedi de 5h à 12h.

- 1 collecte hebdomadaire des bacs individuels d'ordures ménagères (OM) ;
- 1 collecte hebdomadaire des bacs individuels de tri sélectif ;
- 2 à 4 collectes hebdomadaires des bacs collectifs d'OM et des bornes enterrées ;
- 1 collecte hebdomadaire des bacs collectifs de tri ;
- Collecte des colonnes à verre selon un planning annuel et à la demande (périodicité variant d'une collecte toutes les 3 semaines à 2 fois par an).

Nb : les bacs individuels sont collectés en point de regroupement définis par Grand Orb Environnement.

LE TRAITEMENT DES DECHETS

Les ordures ménagères résiduelles :

Les déchets ménagers collectés en camion benne sont acheminés vers le quai de transfert de Taussac-la-Billière et sont stockés dans des bennes de 35m³. Ces bennes sont ensuite transportées, quotidiennement, en régie, vers une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Valorbi à Béziers (34) exploitée par l'Agglomération de Béziers (CABEM).

La collecte sélective :

La collecte sélective des emballages a été mise en place en 2003 sur le territoire de Grand Orb. Elle est réalisée en porte à porte et chaque foyer est doté d'un bac de tri individuel, sauf les immeubles qui disposent de bacs collectifs et certains quartiers qui disposent de conteneurs enterrés. Depuis le 1er janvier 2020 a été mise en place l'extension des consignes de tri.

Les matériaux issus de la collecte sont également acheminés vers un quai de transfert (Taussac-la-Billière ou La Tour sur Orb), le titulaire du marché de transport-tri des emballages ménagers est chargé du transport vers le centre de tri de Lansargues (34), exploité par DELTA Recyclage (groupe PAPREC).

Les déchets issus de la collecte sélective sont traités conformément à la réglementation et en suivant les filières de recyclage.

Le verre

La collecte est réalisée en régie par le camion grue et directement apportée chez le prestataire « Oi-manufacturing » à Maureilhan (34).

La Ligue contre le cancer de l'Hérault est partenaire de cette collecte, et perçoit 3€ par tonne de verre triée par les habitants. En 2020, 2282,1€ ont été reversés par Grand Orb à la Ligue (sur la base des tonnages collectés en 2018).



Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)

Les colonnes à vêtements disposées sur le territoire sont majoritairement gérées par le Relais 81 qui a conventionné avec Grand Orb. Après leurs collectes, les vêtements sont d'abord stockés pour réguler la production car la collecte est deux fois plus importante en été qu'en hiver. Une pesée puis un premier tri pour les boutiques est effectué, ensuite les textiles sont regroupés à la main par matières. Les vêtements sont ensuite soit revendus à bas prix, soit utilisés en chiffon.

Les Déchèteries :

La filière bois : Actuellement, le bois, qu'il soit traité ou non, est collecté en mélange dans la même benne, puis traité par la société LR Broyage, installée à Thezan-les-Béziers. La CCGO souhaite mettre en place un marché pour valoriser séparément le bois traité, du bois non traité. Dans le cadre du projet d'extension de la déchèterie de Bédarieux cette dernière pourrait accueillir un conteneur pour la récupération des bois non traités.

La filière meuble : Les encombrants sont les déchets les plus collectés en déchèterie. Afin de réduire le volume, et d'augmenter le réemploi, une benne Eco-mobilier a été installée en décembre 2017 dans les déchèteries de Bédarieux et de Lunas. La déchèterie de Saint-Etienne est trop étroite pour accueillir une nouvelle benne, en outre les volumes récoltés sont relativement faibles.

Les biodéchets

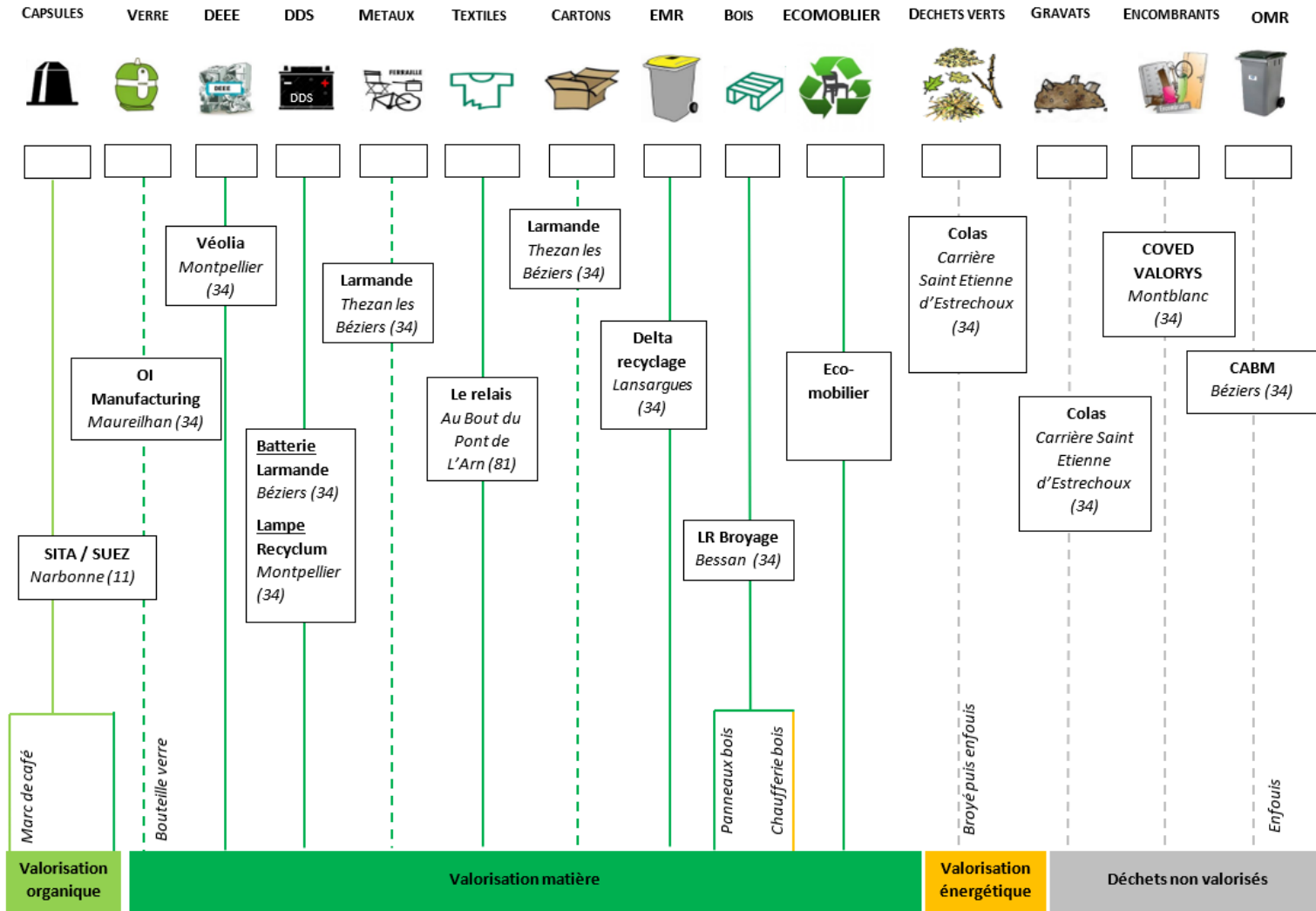
Souhaitant proposer une solution de gestion de proximité des biodéchets comme mentionné dans le PLPDMA (Axe 6 – Action 6.2 « Promouvoir le compostage collectif ») Grand Orb a répondu à l'appel à projet lancé par la région OCCITANIE et l'ADEME pour le mois de juin 2019. L'appel à projet a été retenu et faisait l'objet de :

- L'acquisition d'un nouveau broyeur à déchets verts ;
- L'installation de composteurs partagés
- La sensibilisation des habitants au broyage, paillage et compostage

Le montant total de cet appel à projet s'élève à 49 886€ HT sollicitant une aide de 32 637,81€ (65% du montant).

Suite aux conditions sanitaires liées à la pandémie du Covid-19 la mise en place des composteurs a été repoussée car nécessitant une inauguration et certains temps de formation/sensibilisation. Afin d'assurer une mise en place optimale le choix du report a été pris.

Le schéma suivant synthétise le mode de collecte et de traitement part type de déchet.



LEGENDE :
 ———— Collecte et transport assure par Grand Orb en régie
 - - - - - Collecte et transport assuré par un prestataire

INVESTISSEMENTS / PARC MATERIEL

L'achat de véhicules :

La mise en place du tri à la source des biodéchets s'est accompagnée de l'installation de bornes enterrées sur différents quartier de Bédarieux et Lamalou-les-Bains. Afin d'effectuer la collecte de ces bennes a été effectué le remplacement d'un camion polybenne avec bras de levage et grue.

Un camion benne affecté à la tournée de Bédarieux a également été remplacé.

Un compacteur de carton accompagné de son caisson de compaction ont également été acquis pour faciliter le stockage et le transport de ce type de déchet.

La modernisation des déchetteries/quai de transfert :

Les travaux de modernisation des déchetteries ont été lancés cette année sur les sites de Lunas et Saint-Etienne-Estréchoux visant à remettre aux normes de sécurité (protection des usagers et du personnel), réhabiliter plusieurs éléments (enrobé, dalle béton, séparateur hydrocarbures), amélioration de la signalétique et amélioration du stockage.

Une carte d'accès pour les services des déchetteries de Lunas et Saint-Etienne-Estréchoux a été mise en place. Elle concerne les particuliers et professionnel. Le service sera également installé sur la déchetterie de Bédarieux, une fois les travaux terminés. Après inscription et réception de la carte, chaque habitant des 24 communes pourra librement amener ses déchets sur les trois dechetteries. La mise en service commencera le 1^{er} janvier 2021. La carte est disponible sur simple demande via un formulaire à compléter en ligne ou en présentiel au service environnement.



Equipement de collecte :

Un fond de concours a été lancé à destination des communes qui souhaiteraient faire l'acquisition de cache-conteneurs en métal. Cet investissement rentre dans une logique de préservation de l'identité visuelle des zones habités et un maintien de la qualité paysagère d'un territoire particulièrement visité pour sa qualité.

Centre de tri SPL :

La Communauté de Communes Grand Orb, dans le cadre du projet de création d'un centre de tri commun à 7 groupements de collectivités, participe au capital de la société publique locale OEKOMED par l'acquisition d'actions. Ce projet a été jugé opportun à l'échelle territoriale au regard des nouveaux enjeux de la LTECV déclinés dans le PRPGD. En tant qu'actionnaire Grand Orb siège au conseil d'administration.

III. INDICATEURS TECHNIQUES ET PERFORMANCES

FLUX	2019		2020		Taux d'évolution
	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab	
Population : 20176					
OMR	5042	249,9	4776	236,7	-5,3%
TRI	954	47,3	1038	51,4	8,8%
VERRE	872	43,2	826	40,9	-5,3%
Production annuelle - OM	6867,5	340,4	6640,2	329,1	-3,3%
Déchets verts	1242,61	61,6	1009,54	50,0	-18,8%
Inertes	1629,23	80,8	1494,34	74,1	-8,3%
Encombrants	1705,82	84,5	1590,68	78,8	-6,7%
Fer	464,22	23,0	428,82	21,3	-7,6%
Cartons	434,64	21,5	377,4	18,7	-13,2%
Bois	1061,5	52,6	867,32	43,0	-18,3%
Déchets ménagers spéciaux	48,79	2,4	56,02	2,8	14,8%
Eco-mobilier	396,75	19,7	387,82	19,2	-2,3%
DEEE	250,93	12,4	214,29	10,6	-14,6%
Piles et accumulateurs	2,02	0,1	1,85	0,1	-8,4%
Production annuelle - DMA	7236,5	358,7	6428,1	318,6	-11,2%
Production annuelle globale	14104,1	699,1	13068,3	647,7	-7,3%

En 2019 un habitant de la Communauté de Communes Grand Orb produisait en moyenne 699,1kg contre 647,7kg en 2020 soit une diminution de plus de 11%. Ce chiffre est toujours supérieur à la moyenne nationale (environ 577kg en 2017 (OREDECO)) et se rapproche de la moyenne régionale (620kg en 2017, OREDECO). Toutefois ce chiffre est à relativiser car un habitant moyen de la Communauté de Communes Grand Orb produit 318,6kg de DMA en 2020 contre une moyenne nationale de 437kg en 2018 (Eurostat).

Certains types de déchets ont connu une diminution particulièrement importante, c'est le cas pour les déchets verts (-18.8%) et le bois (-18,3%).

Ce constat global de diminution des apports pour l'ensemble des déchets est dû à l'impact de la pandémie sur l'économie locale, en particulier touristique, qui explique largement ces chiffres.

IV. LES ACTIONS DE PREVENTION

La Communauté de Communes Grand Orb souhaite s'engager pour atteindre les objectifs ambitieux de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte et pour répondre aux attentes du projet de plan régional d'élimination des déchets. Plusieurs actions de prévention sont mises en œuvre.

UNE POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE AMBITIEUSE

La Communauté de Communes Grand Orb s'emploie depuis de nombreuses années à mener une politique en matière de développement durable. Afin de mener à bien cette démarche, un certain nombre d'actions ont été formalisées aux travers de 3 plans :

- Le Plan Local de Prévention des Déchets : il a pour objectif de diminuer la production de déchets sur le territoire et augmenter la part de valorisation des déchets collectés.
- Le plan d'action développement durable : co-construit dans le cadre de la DDmarche, il retrace les lignes directrices à suivre en matière de développement durable pour les trois prochaines années.
- Le Plan Climat Air Energie Territorial : ce plan d'action est en cours d'élaboration. Il permettra de se projeter à court, moyen et long terme d'un point de vue énergétique et climatique afin de répondre aux enjeux actuels.

Ces trois plans d'action s'imbriquent et se complètent.

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Au 1er janvier 2020, les consignes de tri ont évolué avec « l'extension des consignes de tri » sur tout le territoire de Grand Orb.

Un kit de sensibilisation (constitué d'une lettre du Président, d'un mémo tri, d'un calendrier et d'un magnet) a été élaboré fin 2019 et distribué à chaque foyer en début d'année 2020.

L'extension des consignes a des effets notables dans les tonnages collectés avec une augmentation de 8,8% des déchets de tri en parallèle d'une diminution de l'ensemble des autres types de déchets.



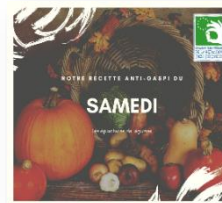
COMMUNICATION

Chaque année un calendrier est distribué à l'ensemble des foyers du territoire. On y retrouve les jours de décalage de collecte lorsqu'il y a un jour férié ainsi que des actualités relatives à la prévention, au tri et à la valorisation des déchets.



Différentes campagnes de communication ont été menées sur les réseaux sociaux courant 2020. Ces dernières nous ont permis de conserver le contact avec les habitants du territoire en cette période particulière, tout en relayant quelques principes vertueux autour de l'alimentation, de la réduction des déchets et de la consommation responsable. Tout particulièrement :

- Une campagne quotidienne à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) : des recettes « anti-gaspi » ont été présentés chaque jour sur les pages Facebook et Instagram de Grand Orb.
- Une campagne durant le mois de décembre dans l'objectif de diffuser des astuces pour des fêtes plus responsables.



Le site internet de la Communauté de Communes Grand Orb dispose de pages spécifiques aux thématiques du service Grand Orb Environnement, avec des détails sur les consignes de tri, les modalités des collectes ; des informations sur le tri en déchèterie ; et des conseils pour réduire ses déchets. Les grands axes et travaux de Grand Orb y sont présentés et ajournés au regard de leur évolution.

De nouveaux supports de communication ont également vu le jour en 2020.



- Un « guide pratique des déchèteries » : il présente les déchets acceptés et refusés, les conditions d'accès et notamment la « carte d'accès aux déchèteries » nouvellement mise en place. Des informations sur le respect du gardien et les ouvertures ont également été indiqués.



- Deux « modes d'emplois du compostage » : Dans le cadre du développement de la réduction des biodéchets sur le territoire via la vente de composteurs individuels et la mise en place d'aires de compostage partagé, des flyers explicatifs ont été créés : pourquoi composter, quels déchets mettre dans le composteur, que faire du compost ensuite, etc.

SENSIBILISATION

Les scolaires

Grand Orb environnement propose à l'ensemble des établissements primaires du territoire des animations gratuites. Quatre modules d'une demi-journée permettent d'aborder la gestion des déchets (le tri, les enjeux, le recyclage et la création de papier recyclé). Trois modules de 3h chacun sont proposés :

- Module 1 : Trier ses déchets : définition des déchets, reconnaissance des différents types de déchets et poubelles, identification des règles de tri
- Module 2 : Les enjeux de la gestion des déchets : histoire de la gestion des déchets, cycle de vie des déchets, conséquences sur les milieux naturels
- Module 3 : Devenir et réduction des déchets : définition des déchets, cycle de vie de chaque type de déchet en fonction des filières de recyclage
- Module complémentaire : Création papier recyclé



D'autres animations sont proposées sur des thématiques différentes, elles abordent les énergies renouvelables (caractéristiques, rôle et production des énergies renouvelables), l'alimentation à travers l'équilibre alimentaire (santé, origine et qualité des produits), les circuits de proximité (saisonnalité, labellisation des produits, circuits courts et de proximité) ainsi que le gaspillage alimentaire.

Les animations sont proposées gratuitement dans la limite de 3 à 4 modules par an.

Cette année, le contexte sanitaire a entraîné un grand nombre d'annulation. Au total se sont 30 animations qui ont été réalisées auprès de 22 classes différentes dans 8 écoles du territoire.

Le grand public

Dans le cadre du développement des solutions de gestion de proximité des biodéchets, la Communauté de Communes Grand Orb souhaitait proposer des ateliers compostage gratuits sur les communes de Bédarieux, Hérépian, Le Pradal et Le-Poujol-sur-Orb d'octobre à décembre 2020. La situation sanitaire préoccupante de fin d'année a contraint la collectivité à annuler ces prestations qui devaient être réalisées par le CPIE du Haut-Languedoc.



➔ La Semaine Européenne de Réduction des Déchets



Comme détaillé dans le volet « COMMUNICATION » une campagne adaptée à la situation sanitaire a été menée à l'occasion de la SERD qui se déroule la dernière semaine complète de novembre soit durant le second confinement. Cette animation a permis de proposer 6 recettes anti gaspillage via les réseaux sociaux de Grand Orb (Instagram et Facebook) et a sollicité les habitants à proposer eux-mêmes leur propre recette.

VALORISATION DES DECHETS

La promotion du compostage

Grand Orb poursuit la vente de ces équipements au tarif de 20€ pièce avec l'objectif de réduire la quantité de déchets ménagers produite.



En 2020, Grand Orb Environnement a vendu 73 composteurs portant le nombre total de foyers équipés à plus de 1500 unités.

En termes de réduction des déchets produits et compte tenu du fait que les biodéchets représentent environ 40% du poids de la poubelle bordeaux (ordures ménagères), nous estimons à environ 250 tonnes la quantité de déchets détournée de la collecte traditionnelle.

Création d'aire de compostage

Suite à la sollicitation de la commune de Ceilhes-et-Rocozels et la commune du Poujol sur Orb la Communauté de Communes a initié deux projets d'aire de compostage collectif sur leur territoire. Ces demandes ont été formulées par des élus particulièrement impliqués dans la problématique des déchets mais également par des associations réunissant des utilisateurs de jardins partagés.

Ces deux premiers seront expérimentaux dans le cadre de l'appel à projet « Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie ».

Le but ultime étant de pouvoir proposer d'ici 2025 (conformément à la réglementation) une solution de tri à la source des biodéchets pour tous les habitants du territoire, que ce soit du compostage individuel, du compostage collectif ou encore de la collecte en porte à porte pour les zones les plus denses.

La mise en place a malheureusement dû être reportée et doit se dérouler au printemps 2021. D'autres élus locaux ont émis le souhait de bénéficier de ce dispositif, c'est le cas à Hérépian et Combes.

Gestion des déchets verts : mise à disposition de broyeur à végétaux

Le constat est toujours similaire : depuis quelques années, la quantité de déchets verts apportée en déchèterie augmente énormément (excepté en 2020 dû aux conditions sanitaires exceptionnelles). C'est également un souci exprimé par les communes du territoire. Dans ce cadre, et de manière à valoriser localement ce type de flux, le service Grand Orb environnement vient d'acquérir un broyeur supplémentaire, (plus petit que le premier). Les deux broyeurs sont mis à disposition des communes. Des formations destinées aux agents techniques vont être proposées régulièrement afin de former à l'utilisation du broyeur ainsi qu'aux techniques de paillage et d'utilisation du broyat.

L'objectif de cette opération est de réduire les tonnages de déchets et surtout d'inciter les communes à utiliser le broyat pour pailler leurs espaces verts. Des opérations de broyage sont organisées régulièrement.



V. ETATS FINANCIERS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses globales par secteur d'activités

En 2020, Grand Orb a saisi ses informations de coûts sur une matrice permettant des synthèses de données par l'ADEME appelée Compta-Coût.

Cette matrice nous a permis de déterminer la répartition des coûts par catégorie d'activités :

- 45% Ordures ménagères
- 26 % Tri des emballages et du verre
- 29% déchèterie

Dépenses de fonctionnement	2019	2020
OM : traitement	1 353 021,68 €	1 346 426,93 €
TRI : transport / traitement	781 745,86 €	777 935,56 €
Déchèteries	871 947,31 €	871 699,36 €
TOTAL (intérêts inclus)	3 006 714,85 €	2 996 061,85 €

Coût du transport / traitement par secteur et opérateur :

Dépenses transport / traitement	2019	2020
Ordures ménagères- Traitement	443 638,00 €	503 420,07 €
Tri des emballages – Transport, conditionnement et tri	198 178,38	223 906,76 €
Déchèteries – Transport et traitement des déchets	450 374,89 €	340 474,53 €
TOTAL	1 092 191,27 €	1 067 801,36 €

Les prestations réalisées par les entreprises privées :

- Traitement des ordures ménagères sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) VALORBI à Béziers (34) exploitée par la CABEM (Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée).
- Transport, conditionnement et tri des emballages recyclables dans le cadre d'un marché public de prestations fournitures et services avec la Société Delta Recyclage à Lansargues (34).

Concernant les déchèteries :

- Traitement des encombrants sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) VALORSYS à Montblanc (34) exploitée par COVED.
- Traitement des déchets verts et des gravats par la société Les carrières de Lamalou dans le cadre d'un bail. A partir de juin 2018, une convention a été signée avec l'entreprise Compost Environnement qui traite les déchets verts collectés en déchèterie de Lunas.
- Transport et traitement du bois par l'entreprise LR Broyage, sur son site de Bessan.
- Transport et traitement des Déchets Toxiques Ménagers par l'entreprise Triadis, agence de Villeneuve les Béziers.

Les charges de personnel

En 2019, Grand Orb a employé l'équivalent de 36 agents à temps plein : 24 pour la collecte, 3 pour le transport, 4 pour les déchèteries et 5 pour l'administration.

Aussi, un renforcement des équipes a été mis en place durant la période estivale pour subvenir à l'augmentation des fréquences de collecte et assurer un service optimal sur l'ensemble de l'année.

Le total des charges de personnel s'élève à **1 333 523,72 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et par différentes recettes et contributions d'éco-organismes :

- La Redevance Spéciale Incitative due par les entreprises et collectivités générant de grosses quantités de déchets,
- Les contributions des éco-organismes dans le cadre du soutien à la valorisation des déchets et à la communication,
- La valorisation directe de certains déchets comme le plastique, le verre, la ferraille...

Pour le financement du service, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est maintenue à un taux de 12,02 %.

Montant annuel des recettes 2019 de Grand Orb Environnement : **3 433 424,95 €**

Répartition des recettes de fonctionnement

Répartition des recettes de fonctionnement	Montant 2019	Montant 2020
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	2 651 458,00	2 680 322,00
Remboursement emplois aidés	5 704,55	0
Reprise des matériaux et soutiens éco-organismes	158 859,68	134 373,89
Aides Eco-emballages/CITEO	95 254,46	346 289,88
Redevance Spéciale Incitative	263 437,09	247 425,49
Remboursement Ind. Journ. et charges	6 729,02	9388,69
Vente composteurs	1 240,00	1460
Conv utilisation de la déch St Etienne	10 754,00	10 678,00
Divers (pénalités retard livraison, mdts annulés, produits exceptionnels, impôts locaux)	1 053,19	3487,00
TOTAL	3 194 489,99 €	3 433 424,95 €

Détail des reprises et soutiens par matériaux

Des recettes sont perçues grâce à la revente de certains déchets :

- Issus du tri dans les bacs jaunes (acier, aluminium, emballages, plastiques, journaux, magazines)
- Issus des colonnes à verre
- Issus des déchèteries (Fer, cartons, batteries)

Ces recettes sont aussi attribuées dans le cadre de soutien par les éco-organismes, comme le tri des déchets électriques et électronique et du mobilier en déchèterie.

Détail des reprises matériaux et soutiens	Montant 2019	Montant 2020
Acier, Aluminium, Emballages, Plastiques (RACHAT)	50 904,33	9755,64
Journaux, magazines (RACHAT)	21 804,23	16711,80
Verre (RACHAT)	30 387,30	18804,97
Fer (RACHAT)	41 620,28	34385,80
Cartons (RACHAT)		14055,80
Batteries (RACHAT)	1 093,80	380,40
TOTAL	145 809,94 €	94 094,41 €

Détail des aides et soutiens des éco-organismes

Détail des aides et soutiens des éco-organismes	Montant 2019	Montant 2020
Déchets électriques et électroniques – (Soutien)	20 694,14	17 459,98
Ecomobilier – (Soutien)	14 154,83	20 785,80
Divers	/	2033,70
TOTAL	34 848,97 €	40 279,48 €

Tous ces chiffres sont à prendre avec précaution car ils sont tributaires de la date d'encaissement des recettes et de la fluctuation des taux de reprises d'une année sur l'autre.

INVESTISSEMENTS 2019

Les investissements principaux sur 2019 ont concerné l'achat de bennes, ainsi que le renouvellement du matériel de collecte.

- **Véhicules :**
 - Camion polybenne avec grue 204 240 € TTC
 - Camion benne 16 tonnes 158 988 € TTC
- **Equipement de collecte :**
 - Fond de concours cache conteneurs 20 000 € TTC
 - Bacs et colonnes à verre 37 215,30 € TTC
 - Composteurs individuels 3147 € TTC
 - Bornes enterrées 17 776,40 € TTC
 - Composteurs collectifs 2714,38 € TTC
 - Panneaux composteurs collectifs 816 € TTC
- **Installations / Bâtiments :**
 - Acquisition d'un terrain (extension déchèterie Bédarieux) 60 744,82 € TTC
 - Travaux Grand Orb Environnement 11 082,07 € TTC
 - Compacteur carton 25 869,60 € TTC
 - Caisson de compaction 8018,40 € TTC
 - Presse à balle (déchèterie Saint-Etienne) 3942 € TTC
 - Réhabilitation déchèterie de Lunas / Saint-Etienne 281 301,82 € TTC
 - Achat d'actions SPL centre de tri 24 492,5 € TTC
- **Bennes :** 30 960 € TTC
- **Equipement atelier** 1122,90 € TTC

Recettes d'investissement :

- Subvention véhicule électrique 16 325,99 € TTC
- Subvention DSIL réhabilitation déchèteries 48 714,60 € TTC

VI. PERSPECTIVES POUR 2021

Pour 2020, la Communauté de Communes Grand Orb souhaite optimiser ses résultats et envisage toujours des travaux dans ses déchèteries.

Collecte

- **Poursuite du fond de concours pour l'acquisition de cache conteneurs à destination des communes**
- **Mise en place des cartes de déchetteries**

Installations / Bâtiments

- **Création d'une aire de broyage des déchets verts**
- **Mise en conformité du quai de Taussac** : Travaux, maîtrise d'œuvre et missions
- **Extension de la déchetterie de Bédarieux** : Travaux, maîtrise d'œuvre et missions
- **Poursuite des travaux à Grand Orb environnement** : acoustique, isolation, clim, toiture
- **Achat de nouveaux véhicules (packmat et élévateur)**

Prévention- Communication – Animation

- **Appel à projet ADEME-Région « Gestion de proximité des biodéchets » pour la mise en place de 16 sites de compostage collectif supplémentaires**

Etude

- **Poursuite de l'étude d'optimisation du service sur 4 items :**
 - Optimisation des tournées de collecte
 - Réflexion sur la gestion des déchets verts et des biodéchets
 - Réflexion sur la mise en place de la Tarification incitative
 - Mise aux normes et rénovation du quai de transfert de Taussac